



## Tarifs des salles communales

DEL22\_2023\_11\_20

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

Le vingt novembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents :** GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

**Étaient absents excusés :** de KERIZOUET Isabelle, DINASQUET Carolyn, LE CAPITAINE Anne-Cécile, TROTTIER Stéphane, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

**Pouvoirs :** De KERIZOUET Isabelle donne pouvoir à DUVAL Laurent  
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à GARIDO Véronique  
LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas  
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam  
VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à BOULOUARD Eric

Rapporteur : Monsieur Patrick LE GAL

L'adjoint au maire informe l'assemblée :

Au vu de l'évolution des usages, une simplification des tarifs et une clarification des modalités de gratuité était à engager.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'avis de la commission Sports - Vie associative du 7 novembre 2023,

- **APPROUVE** la clarification des modalités de gratuité suivante :
  - l'utilisateur doit exercer son choix du droit à gratuité ou facturation dès la 1<sup>ère</sup> réservation de salle, ce choix concernant les salles Jo Huitel et des Menhirs.
  - événement sur 2 jours : pour association Languidicienne : maintien de la règle de gratuité sur l'événement. Autres : facturation séparée à la journée.

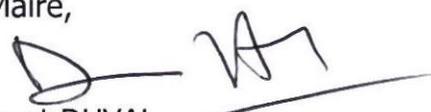
- **APPROUVE** les conditions tarifaires suivantes :

Equipements	Salles	Associations Languidiciennes	Autres
<b>Mille Club</b>		Gratuit	125 €
<b>Salles de Kergonan</b>	Salle des Menhirs : Activité génératrice de recettes : Activité non génératrice de recettes : <b>gratuit pour le public</b>	125 € Gratuit	Pas de location Pas de location
	Salle réunion JP Fouillen	Gratuit	
<b>Salle du stade Kergonan</b>	Location uniquement pour ASK, le cercle celtique et Boule Kergonanaise	Gratuit	
<b>Cantine école de Kergonan</b>	Repas (uniquement pour l'école Jules Verne)	Gratuit	
<b>Salle de Tréauray</b>	Toute activité, réunions, AG	Gratuit	Pas de location
<b>Salle Jo Huitel</b>	<u>Salle restauration</u> Loto, Bal, Fest-noz, Repas, vente au déballage	200 €	350 €
	Galette des Rois	125€	250 €
	<u>Salle restauration + spectacle</u> Loto, Bal, Fest-noz, AG Repas, vente au déballage Galette des Rois	300 €	600€
	<u>Salle de spectacle</u> Conférence, représentation théâtre, réunions, arbre de Noël, vin d'honneur, AG	Gratuit	250€
	Salle de réunion	Gratuit	Pas de location
<b>Maison des Associations</b>	Salles Azalée et Camélia	Gratuit	Pas de location
<b>Auditorium, EMA</b>	Spectacle vivant sans technique lourde de sonorisation, conférences, débats, projections, présentations audiovisuelles	Gratuit	Pas de location

ADOPTÉ : à 29 voix pour.



Fait à LANGUIDIC, le 22 novembre 2023  
 Le Maire,

  
 Laurent DUVAL